



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION GÉNÉRALE  
DE LA POLICE NATIONALE



ENQUÊTE N° 2020/002A

## ENQUÊTE ADMINISTRATIVE

À Paris, le 23 janvier 2020

### MENTION ASSISTANCE A CONVOCATION

Poursuivant l'enquête administrative,

Nous, [REDACTED], capitaine de police, en fonction à la Division nationale des enquêtes de l'I.G.P.N,

Mentionnons que le gardien de la paix Alexandre LANGLOIS a adressé un courriel à l'IGPN pour indiquer qu'il serait assisté de M. Gérard MILLER pour son audition. Annexons ce mail au présent.

Constatons ce jour à 12 heures sur la page d'accueil du site vigimi.fr, la présence d'une nouvelle actualité datée du jeudi 23 janvier 2020 intitulée « Grâce à VIGI, l'IGPN va bénéficier de la venue d'un psychanalyste de renom ». Réalisons une capture d'écran dont l'impression est annexée au présent (photo 8).

Ouvrons l'aperçu de cette actualité et procédons à l'impression du tract que nous annexons au présent acte. Ce document fait état de la convocation de M. Alexandre LANGLOIS à l'IGPN le 23 janvier 2020 à 14 heures et du choix de son assistant M. Gérard MILLER.

Ce tract mentionne des échanges de M. LANGLOIS et de ses conseils avec le commissaire général DEMOLY et le contrôleur général CHANTREUX qui sont nommément cités.

Le capitaine de police

De : Alexandre Langlois VIGI <a.langlois@vigimi.fr>

Date : 23/01/2020 08:02 (GMT+01:00)

À : DEMOLY Patrice IGPN UCE <patrice.demoly@interieur.gouv.fr>, davidc.chantreux@interieur.gouv.fr

C. [REDACTED], Demaret <r.demaret@cgcb-avocats.com>, Cabinet Bouzrou-Granier <avocatsbg@hotmail.fr>, jean.lassalle@assemblee-nationale.fr, [REDACTED]

Objet : [INTERNET] Choix de mon assistant pour ma convocation de ce jour 14h00

Messieurs DEMOLY et CHANTREUX,

vosre convocation ne m'a laissé que 72h pour trouver un assistant de mon choix, ce qui a engendré un stress et des insomnies dû à la pression psychologique que vous exercez à mon encontre, en refusant de justifier de l'urgence de cette convocation, surtout que je ne vois pas quel manquement j'aurais pu commettre depuis ma reprise le 6 janvier 2020. J'en vœux pour preuve que ma hiérarchie m'a assigné lundi dernier à la sécurité du déplacement du Président de la République et que celui-ci s'est déroulé sans incident.

Cependant Monsieur Gérard MILLER, psychanalyste, professeur émérite à l'université Paris 8 et réalisateur, a pu modifier son emploi du temps et m'assistera aujourd'hui lors de mon audition.

Monsieur le député Jean LASSALLE ou Monsieur Didier Maïsto, PDG de Sud radio n'ont pas pu réorganiser leur emploi du temps dans un délai aussi court, mais tenaient à être en copie de ce mail.

Cordialement,

Alexandre LANGLOIS

Secrétaire Général

VIGI. Ministère de l'Intérieur / Police Nationale

06 22 77 85 43

Ce message et toutes ses pièces jointes sont établis à l'intention exclusive de ses destinataires et sont confidentiels. Si vous recevez ce message par erreur, merci de le détruire, de n'en garder aucune copie et d'en avertir immédiatement l'expéditeur. Toute publication, utilisation ou diffusion, même partielle, doit être autorisée préalablement.

# ACTUS



AVANCEZ VOS PROJETS D'INVESTISSEMENT EN CHAQUE PAYS DE LA ZONE EUROPEENNE

12/05/2015

**Grâce à VCI (VCPN) le bailleur de la zone et la population s'en trouvent mieux.**

12/05/2015



**Merci à Gérard MILLER de votre soutien à l'Association LAURENCE & ASSOCIÉS**



Merci à Gérard MILLER de votre soutien à l'Association LAURENCE & ASSOCIÉS

12/05/2015



12/05/2015

**Mieux de la Police Nationale en République Française**

12/05/2015



12/05/2015

**Méritez une belle MARQUE et une épave pour avoir le meilleur prix dans les 100**

12/05/2015



Le meilleur prix pour une belle MARQUE, le meilleur prix pour le meilleur des véhicules (le meilleur des véhicules) (le meilleur des véhicules)

12/05/2015



12/05/2015

**Plusieurs éléments de discussion, mais le DCPN a été le vainqueur.**

12/05/2015



12/05/2015

**Développement: que fait le plus pour améliorer nos services clients... avec un an de travail**

12/05/2015



Plusieurs éléments de discussion, mais le DCPN a été le vainqueur.

12/05/2015



12/05/2015

**Plusieurs éléments de discussion, mais le DCPN a été le vainqueur.**

12/05/2015





Merci à Gérard MILLER  
de venir assister  
Alexandre LANGLOIS à



23-01-2020

## Grâce à VIGI, l'IGPN va bénéficier de la venue d'un psychanalyste de renom

Aujourd'hui jeudi 23 janvier 2020 notre secrétaire général, Alexandre LANGLOIS est convoqué à l'IGPN, 30 rue Ménard à Paris 12ème à 14h00.

L'instruction INTC1407678N du 22-10-2012, ayant pour objet l'enquête administrative et non la procédure disciplinaire, prévoit que *« chaque agent (...) peut bénéficier de l'assistance de la personne ou du conseil de son choix. »*, [...] la convocation de l'agent (...) rappelle sommairement les faits motivant l'audition, [...] un délai raisonnable prenant en compte le critère d'urgence sépare la notification de la date de l'audition.

Quand notre secrétaire général et ses avocats, Maîtres GRAS et DEMARET du cabinet CGCB, ont fait remarquer qu'il ne pouvait pas bénéficier de la personne de son choix, à cause d'une convocation ne laissant que 72h entre sa remise et l'audition, aucune motivation urgente n'étant avancée et d'autant qu'il n'y avait même pas un rappel sommaire des faits motivant l'audition, la réponse du commissaire général DEMOLY fut la suivante : *« Je vous confirme les termes de votre convocation conformes à l'instruction du DGPN du 22 octobre 2012, quant au délai raisonnable ainsi qu'à l'obligation de rendre compte. »*

Ses avocats ne pouvant se satisfaire d'une réponse non juridique ont donc insisté pour avoir cette nouvelle réponse, signée du commissaire général DEMOLY, qui a dû appeler à la rescousse son supérieur le contrôleur général CHANTREUX : *« M. LANGLOIS est convoqué pour audition dans le cadre d'une enquête administrative et non d'une procédure disciplinaire. A ce stade, les informations nécessaires à l'agent pour satisfaire à l'obligation de rendre compte qui est la sienne figurent dans la convocation qui lui a été notifiée. »*

Réponse incompréhensible vu que l'instruction INTC1407678N porte bien sur l'enquête administrative et non disciplinaire. Notre secrétaire général n'avait en réalité pas besoin d'un avocat pour l'accompagner mais d'un psychanalyste.

Notre organisation tient donc à remercier Monsieur Gérard MILLER, psychanalyste, professeur émérite à l'université Paris 8 et réalisateur, d'avoir bien voulu réorganiser son emploi du temps pour accompagner Alexandre LANGLOIS à l'IGPN.

**« La civilisation doit tout mettre en œuvre pour limiter l'agressivité humaine »**

Sigmund FREUD



Tel : 06 22 77 85 43 [contact@vigimi.fr](mailto:contact@vigimi.fr) [www.facebook.com/VIGIgn](https://www.facebook.com/VIGIgn) @VIGI\_MI  
[www.vigimi.fr](http://www.vigimi.fr)